

Informations clés pour l'investisseur



HOCH ACTIONS France (FR0007028485)
OPCVM géré par WARGNY-BBR - Groupe Rothschild Martin Maurel

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM ("le fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

Objectifs et Politique d'investissement

Classification AMF : Actions françaises

Le fonds a pour objectif la valorisation du capital à long terme en offrant un investissement à dominante actions, investi sur les marchés français. La performance du fonds s'entend nette de frais de gestion.

Cet OPC est géré activement, il ne s'agit pas d'un fonds indiciel. L'indice CAC All-Tradable est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Ainsi, la gestion du fonds est discrétionnaire et sans contrainte relative cet indice. Les choix d'investissements peuvent donc être différents de la composition de l'indice en termes de valeurs, de pondération de ces valeurs et de répartition sectorielle et géographique, générant de possibles écarts de performance par rapport à l'indicateur de comparaison.

L'indice de référence, l'indice CAC All-Tradable (ex SBF 250) dividendes nets réinvestis reflète l'évolution des sociétés cotées sur la Bourse de Paris dont au moins 20% du flottant est échangé chaque année (les sociétés "holdings" sont exclues).

L'objectif prioritaire est d'être exposé en actions françaises, à hauteur de 75% minimum. La priorité est donnée aux sociétés de grandes et moyennes capitalisations leaders sur leur marché sans pour autant s'interdire l'intervention sur des petites capitalisations pour une part maximale de l'actif de 20%.

Le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 10% maximum sur les marchés internationaux (hors zone euro).

Le fonds pourra également investir en obligations et titres de créances en cas de marchés actions baissiers ou d'anticipations pessimistes à partir d'une analyse macro-économique internationale. Ces investissements porteront majoritairement sur des produits de taux libellés en euros. La fourchette de sensibilité des produits de taux sera comprise entre 0 et 10.

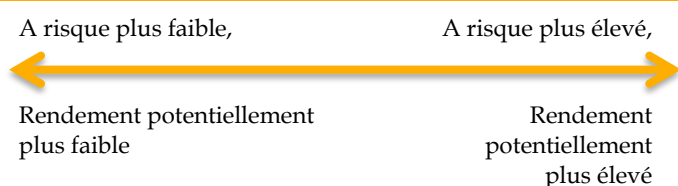
Le gérant pourra prendre des positions sur les marchés réglementés français euro afin de couvrir ou d'exposer le portefeuille pour réaliser l'objectif de gestion, notamment en cas de souscriptions et rachats importants. Il n'y a pas de recherche de surexposition, de ce fait l'exposition totale (actions et instruments dérivés) ne dépassera pas 100% de l'actif du fonds.

Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées auprès de Rothschild Martin Maurel chaque vendredi jusqu'à 14h00. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à 5 ans.

Affectation du résultat : capitalisation.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Pourquoi l'OPCVM est classé en catégorie 6 ?

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La catégorie 6 correspond à une volatilité historique annuelle sur 5 ans comprise entre 15% et 25%. Cette catégorie de risque pourra évoluer dans le temps, les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur à ce jour pouvant ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

L'exposition du fonds aux actions internationales ainsi que la gestion discrétionnaire expliquent le classement du fonds dans cette catégorie.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Le fonds n'est pas garanti en capital.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur

Risque de contrepartie :

Le fonds pouvant réaliser des opérations sur les marchés de gré à gré, sur les opérations de cessions et d'acquisitions temporaires de titres, il est exposé au risque que les contreparties de ces transactions fassent défaut.

Risque de crédit :

Le fonds peut être investi dans des instruments monétaires ou obligataires. Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. Dans ce cas, la valeur des titres de créances, dans lesquels est investi le fonds, peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Pour plus d'information sur les risques, merci de vous référer au prospectus du fonds.

Profil de risque et de rendement

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	1,00%
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,57%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Néant

Frais d'entrée et de sortie : le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

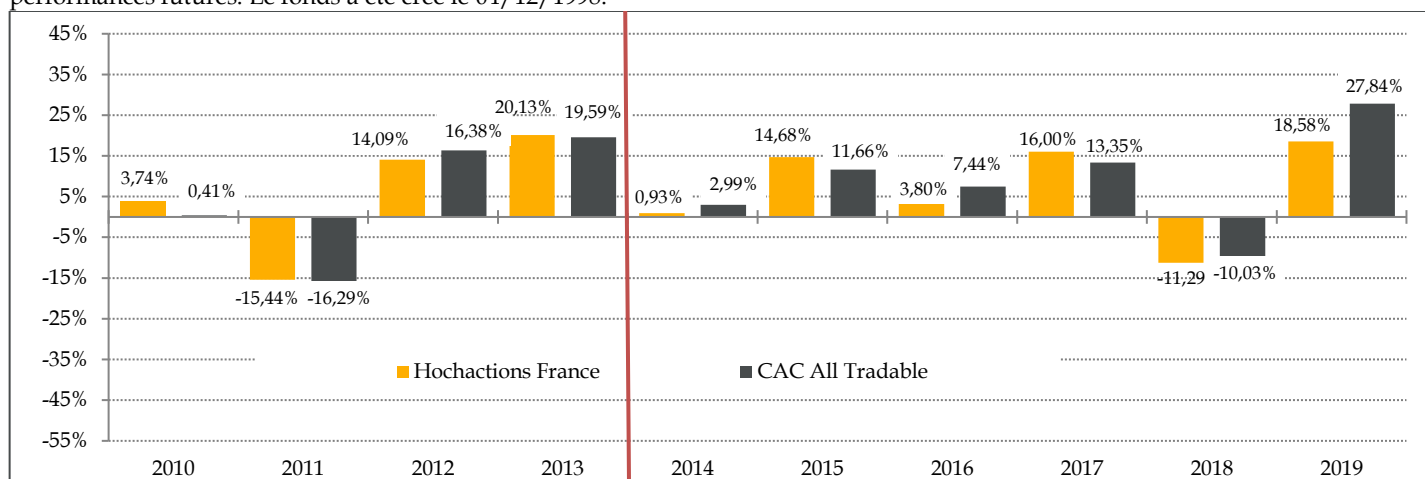
Frais courants : ce pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Commissions de performance : Néant

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la page 8 du prospectus détaillé du fonds.

Performances passées

Les performances du graphique ci-dessous sont présentées en euros nettes de frais. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le fonds a été créé le 04/12/1998.



*La performance de l'indice est calculée dividendes nets réinvestis depuis le 1^{er} janvier 2014

Informations pratiques

Dépositaire du fonds : Rothschild Martin Maurel

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le fonds : le DICI, le prospectus, les documents périodiques ainsi que les plaquettes d'informations trimestrielles sont disponibles sur simple demande à contact@wargnybbr.com ou par appel au +33(0)1.42.25.85.85. Les valeurs liquidatives hebdomadaires sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org ou par simple demande à l'adresse ou numéro indiqué ci-dessus.

Fiscalité : Support de contrat d'assurance-vie. Eligible au PEA. Le régime fiscal des revenus et des plus-values du fonds est fonction de la situation particulière de l'investisseur et de son pays de résidence fiscale. Il est préférable de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet <http://www.wargnybbr.com> ou sur demande écrite auprès de la société de gestion.

La responsabilité de WARGNY-BBR ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds. Le fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). WARGNY-BBR est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/07/2020.